

# WEEKLY NEWS

Du 10 avril 2023

WN/AC/N°14



AXIOME CAPITAL

*We advise and we train*

# CEMAC

**Liquidité internationale** : les réserves de change se consolident à 6 771,3 milliards à fin janvier 2023.

**A** fin janvier 2023, les réserves de change de la zone CEMAC gérées par la BEAC se sont établies à 6 771,3 milliards de F contre 4 782 milliards en glissement annuel. Ce montant est en hausse de 41%, selon les statistiques officielles. A en croire le rapport sur la politique monétaire de la BEAC qui a rendu publics ces données, cette progression est due à la hausse des cours du baril de pétrole brut. Mais aussi aux efforts de rapatriement des recettes d'exportation et « à la forte hausse des rétrocessions des devises par les banques primaires (+557 milliards), pour le compte de leur clientèle du secteur extractif autorisée à détenir des comptes en devises, et pour la gestion des fonds de remises en état des sites (Fonds RES) », précise la BEAC. Ce montant a en effet, permis d'assurer 4,9 mois d'importation de biens et de services contre 3,9 mois à la même période d'année d'avant. En plus de l'augmentation des réserves de change, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est raffermi à 73,5 % au 31 janvier 2023, contre 73,1 % au 31 décembre 2022 et 64,0 % un an plus tôt, traduisant le niveau soutenable des réserves de change détenu par la BEAC.



**Marché des titres de créances négociables (TCN)** : le marché des Titres de Créances Négociables (TCN) enfin lancé par l'émission plafonnée à 20 milliards de FCFA d'Afriland Bank.



Alors que le Règlement n°04/CEMAC/UMAC/CM relatif au marché des titres de créances négociables de la CEMAC date du 27 mars 2015, c'est seulement le 15 mars 2023 que la BEAC a pu présenter la première émission de Bons à Moyen terme Négociables. L'opération dont le montant annuel mobilisable est plafonné à 20 milliards de FCFA a pour émetteur la banque Afriland First Bank. Il a fallu attendre 8 ans, jour pour jour, pour constater l'effectivité du Règlement de 2015. En effet, le gouvernement de la BEAC a publié le 23 mars 2023 un communiqué portant « lancement de la première émission sur le marché des Titres de Créances Négociables (TCN) de la CEMAC. Cette première opération autorisée par la Banque Centrale sur la base d'une documentation financière produite par l'émetteur « Afriland First Bank », conformément au cadre réglementaire et opérationnel régissant le marché des TCN, concerne un programme d'émission des Bons à Moyen Terme Négociables (BMTN) d'un montant global annuel de 20 000 millions de FCFA». L'information précise dans le détail que les caractéristiques techniques de l'opération de Afriland First Bank se déclinent comme suit les titres émis sont des Bons à Moyen Terme Négociables avec une échéance et un taux d'intérêt fixés à 7 ans de durée (soit une maturité fixée au 24 mars 2030) et à 6,5%.

# CAMEROUN

**Emprunt obligataire** : le Cameroun fixe à 66,6 milliards FCFA le minimum de la prise ferme sur son emprunt obligataire de 2023.



Il s'agit d'un critère pertinent sur la base duquel seront recrutés les sociétés de bourses qui accompagneront le Cameroun sur cette opération. Le pays vient d'ailleurs de lancer l'appel d'offres y afférent. Les sociétés de bourse ont jusqu'au 14 avril prochain pour soumissionner. L'on en sait plus sur l'emprunt obligataire que l'Etat du Cameroun se prépare à émettre cette année sur le marché financier de la CEMAC. Dans une correspondance adressée le 31 mars dernier aux Directeurs Généraux des sociétés de bourses agréées par la COSUMAF, le Ministre des Finances demande à celles désirant accompagner l'Etat du Cameroun dans cette opération, de lui soumettre dans un délai de 10 jours, des propositions de structuration.

L'on apprend du même document que l'emprunt en question se déroulera au mois de mai de cette année et consistera en une levée de 200 milliards de FCFA sur le marché financier de la CEMAC. Les titres ainsi émis seront cotés sur le marché primaire de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) donnant ainsi la possibilité aux souscripteurs de les céder avant échéance et dégager éventuellement des plus-values.

**Production des données statistiques** : le Cameroun s'arrime aux normes du FMI pour bénéficier des financements à moindre coûts.

L'Institut National de la Statistique (INS) a organisé du 28 au 30 mars 2023, un atelier réunissant les administrations productrices de données. Au terme de ces trois jours de travaux, l'INS a annoncé la mise sur pied de deux outils de production de données. Il s'agit du répertoire inter administratif, et la rénovation de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) des entreprises. Le premier outil va permettre d'interconnecter les différentes données administratives qui existent, afin de produire des données statistiques économiques. La rénovation de l'indice du chiffre d'affaires pour sa part consistera à produire un indice en utilisant les données fournies à la Direction générale des impôts (DGI). Ce qui facilitera la production des données de façon plus régulière. Un avantage pour les pouvoirs publics qui ne demandent qu'à avoir de véritables indicateurs pour guider leurs actions. Selon Joseph Tedou, Directeur général de l'INS, « cette nouvelle démarche permettra au Cameroun de passer à la norme spéciale de diffusion des données du Fonds monétaire international (FMI) afin de faciliter entre autres au pays d'accéder aux financements à moindres coûts ». Car, les besoins en financement exprimés actuellement pour un système national d'information effectif du pays s'élèvent à près de 100 milliards de FCFA, selon le statisticien camerounais. L'argent sollicité devra donc contribuer non seulement à fournir une statistique officielle de qualité, mais il permettra aussi de vulgariser et moderniser le système national d'information statistique.



# CONGO

**Investissement** : plus de 2500 milliards FCFA à placer dans des micro- projets.



La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 1<sup>er</sup> avril 2023 à Brazzaville, sa première session de l'année. Sur les vingt-quatre dossiers examinés, des titres d'agrément ont été accordés à seize entreprises, représentant un potentiel d'investissement global de plus de **2 572 milliards F CFA**. A l'issue des travaux, elle a attribué des agréments définitifs à seize entreprises ayant rempli toutes les conditionnalités et, à titre provisoire, à une autre, en attendant que celle-ci réajuste le dossier. Dans le lot, cinq dossiers d'agrément ont été ajournés pour n'avoir pas pu remplir les critères d'éligibilité. Les entreprises accréditées projettent d'investir dans divers secteurs d'activités, dans le but d'impulser la dynamique économique nationale en vue de contribuer à sa diversification. Elles envisagent de développer des projets, entre autres, dans l'agropastoral et la pisciculture, la pêche, l'automobile, le bâtiment et travaux publics, les services portuaires, les transports, les assurances et réassurances, la gestion, la promotion immobilière et hôtelière, les services, les transports et l'exploitation forestière.

**Hydrocarbures** : les subventions des produits pétroliers obèrent les finances publiques.



C'est au terme d'un atelier d'évaluation à mi-parcours de l'étude sur l'impact des subventions des produits pétroliers sur l'économie congolaise tenu le 4 avril à Brazzaville que le ministre de l'Economie et des Finances, **Jean-Baptiste ONDAYE**, a indiqué que les subventions des produits pétroliers sont une charge pour les finances publiques «La réduction des subventions des produits pétroliers contribuera à limiter le déficit budgétaire si les poches d'évasion fiscale et des revenus de l'Etat sont traitées convenablement», a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances. Notons que cette étude vise également à identifier les mesures à mettre en œuvre pour atténuer les effets de la suppression des subventions dans le secteur pétrolier. « Nous pouvons nous féliciter des efforts réalisés par les consultants que nous encourageons à capitaliser sur les échanges fructueux que nous venons d'avoir », a-t-il renchéri tout en invitant à réviser certains points de l'étude.

# GABON

**ZIS de Nkok** : le Gabon veut attirer les investisseurs turcs dans la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> transformation du bois.



Actuellement en visite à Istanbul en Turquie, l'administrateur général de la Zone d'investissement spécial (ZIS) de Nkok, **Anne NKENE BIYO'O**, a rencontré ce 4 avril 2023, des investisseurs turcs à qui elle a présenté les opportunités qui leur sont offertes dans cette zone afin de les encourager à y investir dans la filière bois. Précisément, dans la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> transformation du bois, apprend-on auprès de l'autorité administrative de la ZIS de Nkok. Ce qui rentre dans les objectifs des autorités gabonaises de promouvoir la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> transformation du bois. Car, selon les prévisions contenues dans le Document de cadrage macroéconomique et budgétaire pour la période 2023-2025, le Gabon compte aussi au cours des prochaines années, sur la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> transformation du bois pour accroître davantage sa production. L'objectif étant de porter sa production de bois à 2,085 millions m<sup>3</sup> à l'horizon 2025 contre 1,425 million m<sup>3</sup> en 2021. Ce qui consacre une hausse de 46,3% entre les deux périodes.

**Tourisme** : le Gabon supprime les visas pour les 43 pays membres du G20.

Les ressortissants des 43 pays membres du G20 sont désormais exemptés de visas d'entrée au Gabon, selon une note circulaire du gouvernement. Ces derniers devront néanmoins présenter un passeport en cours de validité d'au moins 3 mois et préserver l'ordre public, la sécurité nationale et la sûreté de l'État gabonais, précise le texte. Le G20 est un forum intergouvernemental qui rassemble 19 des pays aux économies les plus développées au monde et l'Union européenne. Il est composé de l'Afrique du Sud, l'Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie et le reste des pays de l'Union européenne. À noter que dans cette liste, des pays comme la France et la Russie entre autres étaient déjà exemptés de visas d'entrée au Gabon. À travers cette suppression de visas, le Gabon veut élargir son champ de partenaires et promouvoir sa destination dans un contexte où le pays travaille à la redynamisation de son secteur touristique. Le Gabon a en projet de faire du tourisme un pilier de croissance dans le cadre de la diversification de l'économie. Les Gabonais déplorent que le principe de réciprocité ne soit pas appliqué avec ces pays.



# GUINEE EQUATORIALE

**Réseau des investisseurs :** réunion de concertation Trésor et Patrimoine de l'Etat et de spécialistes des titres du Trésor.

Dans l'optique d'améliorer l'évolution du marché des titres du Trésor (marché primaire et secondaire), **Milagrosa OBONO ANGÛE**, Ministre déléguée du Trésor et du Patrimoine de l'Etat a présidé ce lundi 3 avril la première réunion entre le Trésor et le Patrimoine de l'Etat et son Réseau de Spécialiste en valeurs du Trésor (SVT) depuis la création de ce nouveau portefeuille ministériel. Dans le cadre de cette réunion, les cinq panels ont été présentés : la résolution de création de la table de consultation entre le Trésor et les spécialistes des titres du Trésor ; la note sur la situation macroéconomique du pays ; la situation de la dette de BTP, le calendrier des émissions obligataires publiques pour le premier semestre 2023 et le bilan du trimestre 2023 et, enfin, les propositions sur les participations de l'Etat au marché des valeurs mobilières.



**Fiscalité :** les besoins du département des impôts font partie des préoccupations de l'autorité du Trésor.



Au nom de son Ministre, le vice-ministre des Finances et des Budgets, Pedro Abeso OBIANG EYANG a tenu ce mardi 04 avril tenu une première réunion de contact avec des responsables et tout le personnel de la Direction générale des impôts et des contributions. La parole a été donnée aux fonctionnaires de la Direction générale des impôts qui ont exposé leurs maux, ainsi que les propositions de solutions à ceux-ci, au bon fonctionnement de cette direction générale. Parmi les maux signalés, il y a : le manque d'espace physique, le manque de matériel de travail, la nécessité de procéder à une formation au recyclage, le besoin urgent d'informatisation de cette direction, en plus de l'équité salariale, entre autres. Pour dissiper certains de ces maux spécifiques, le Vice-Ministre a chargé le Secrétaire général et le Directeur général des impôts, d'établir dès que possible, la liste de tout le personnel affecté par cette instruction, ainsi qu'un rapport détaillé sur le matériel nécessaire ; et sur cette base, ils s'efforceront de remédier aux lacunes présentées par le personnel fiscal.

# RCA

**Nouvelle monnaie :** Création d'une nouvelle monnaie pour la Centrafrique, une Proposition controversée d'Alfred POLOKO qui fait débat.



Sur initiative du Président **TOUADERA** et de la société de mercenariat russe Wagner, l'idée d'abandonner le franc CFA a été inscrite à l'ordre du jour de la première session ordinaire 2023 du conseil économique et social qui n'a duré que 45 jours. Pour Alfred POLOKO et ses collègues conseillers économiques, le franc CFA est devenu sans intérêt pour la République centrafricaine. Selon eux, il appauvrit davantage le pays et le met dans une position de dépendance perpétuelle à la France sans les dire comment en quoi cela appauvrit la Centrafrique. Ils recommandent donc au président **TOUADERA** d'user de son titre de président en exercice de la CEMAC afin de demander à ses paires de rompre avec le franc CFA qu'ils le considèrent comme un moyen pour la France de les contrôler. Si ces derniers ont refusé d'abandonner, dans ce cas, il fait quitter purement et simplement la Centrafrique de la zone CFA afin de créer sa propre monnaie en Centrafrique, monnaie qui portera son effigie. Et ce n'est pas tout. Ces conseillers vont plus loin pour demander au président TOUADERA de tout faire pour rapatrier toutes les réserves de change de la Centrafrique détenues par le Trésor français sans pour autant préciser le montant.

**Traitement :** le Gabon au secours de la Centrafrique pour le paiement du dernier mois des salaires des fonctionnaires.



Le paiement des salaires des fonctionnaires en Centrafrique est un sujet de préoccupation récurrent. Alors que le Gouvernement a connu des difficultés à verser le dernier salaire des fonctionnaires de l'État. Une intervention rapide de la banque BGF I Gabon a permis de verser les salaires in extremis pour le mois de mars 2023. Cependant, cette solution ne règle pas le problème de fond et ne garantit pas le paiement des salaires des prochains mois. En effet, la semaine dernière, le gouvernement avait annoncé qu'une défaillance technique du système de traitement automatisé des opérations bancaires a entraîné des retards de paiement des salaires pour les fonctionnaires et agents de l'Etat centrafricains. D'après le Ministre des finances et du budget, cette défaillance a été résolue pour deux banques, il reste encore des traitements en cours pour les autres. Or, selon des sources interrogées, l'Etat doit des milliards de francs CFA à l'Ecobank et à la BSIC, ce qui a entraîné un refus de ces institutions bancaires de payer les salaires des fonctionnaires avec leur propre liquidité.

# TCHAD

**Entrepreneuriat :** le Tchad lance un nouveau projet pour renforcer l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes.

La production agro-sylvo-pastorale et halieutique étant l'activité économique principale au Tchad, occupant plus de 85% de la population et fournissant l'essentiel des denrées alimentaires à l'ensemble de la population, mais confronté à plusieurs contraintes, notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes. Compte tenu de toutes ces contraintes, le ministère de la production et de transformation agricole a lancé le 4 avril dernier à l'hôtel de l'amitié de N'Djamena, le Projet Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat agropastoral des Jeunes et femmes au Tchad, également connu sous l'acronyme RENFORT dont l'objectif global du projet serait d'accroître les revenus et de créer des emplois pour les femmes et les jeunes, en renforçant la résilience des systèmes alimentaires inclusifs au Tchad. Le RENFORT interviendra sur une période de six ans dans les zones rurales de neuf provinces : Lac, Hadjer-Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Est, Moyen-Chari, Mandoul, Tandjilé, Salamat et N'Djaména. Il visera à promouvoir des entreprises viables et résilientes de jeunes et de femmes, créatrices d'emplois et intégrées dans les chaînes de valeurs agropastorales et halieutiques du Tchad.



**Financement :** l'ONAPE finance exceptionnellement le projet de 500 commerçantes vulnérables à N'Djamena.



Dans le cadre de son programme d'auto-emploi, l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) a annoncé le 2 avril 2023 via son Directeur général de l'institution, Sadick Brahim DICKO qu'il va financer plus de 500 projets de femmes commerçantes issues de 5 arrondissements de N'Djamena. Le DG de l'ONAPE a d'abord rappelé que les femmes commerçantes des petits marchés de la ville de N'Djamena créent des emplois, accroissent la prospérité de leurs communautés, renforcent les activités commerciales au niveau local et améliorent les conditions de vie de leur famille. Mais il ajoute que « ces femmes n'ont pas accès aux services et aux différents produits financiers ». « Aujourd'hui, l'ONAPE a décidé de répondre au souci d'inclusion financière de toutes ces femmes commerçantes de la ville de N'Djamena. Il détaille qu'à travers ce projet, son institution vise deux objectifs : conserver les milliers d'emplois créés dans le même secteur pour permettre une augmentation substantielle, mais aussi rendre le service financier plus accessible aux femmes dont les besoins sont bien réels.



Tel : (00242) 05 797 5719 / 06 794 77 21 - [contact@axiome-capital.com](mailto:contact@axiome-capital.com) - [www.axiome-capital.com](http://www.axiome-capital.com)  
2 Av. de la base, 5e étage, Bloc A (en face de l'hôtel de l'aéroport)  
Batignolles, Brazzaville, Rép. du Congo